

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DES DOCTORANTS (RENTREE 2017)

Les inscriptions administratives sont gérées par le bureau d'accueil et de suivi des doctorants de l'Institut de Formation Doctorale.

- **1<sup>ère</sup> inscription en doctorat à Paris Descartes :** Dès transmission du dossier pédagogique complet du candidat par l'Ecole Doctorale, le bureau des inscriptions envoie **un mail concernant la procédure à suivre au futur doctorant.**  
Date limite de réception des dossiers pédagogiques par l'IFD : **le 20 octobre 2017.**
- **Réinscription en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : EXCLUSIVEMENT** en « ligne » après réception par l'Institut de Formation Doctorale de la liste des doctorants autorisés à se réinscrire, transmise par l'Ecole Doctorale.  
Date limite des réinscriptions administratives : **le 15 octobre 2017.** *Au-delà, le doctorant sera considéré comme démissionnaire.*
- **Réinscription en année dérogatoire :** suivre la procédure sur le site de l'Institut de Formation Doctorale : <http://ecoledoctorales.parisdescartes.fr/Inscription-et-soutenance-de-these/Inscription-en-doctorat>  
Les demandes de dérogations doivent parvenir sous couvert de l'Ecole Doctorale à l'Institut de Formation Doctorale, **début septembre pour réinscription avant le 30 septembre 2017.**

**Important :** Les doctorants ne pourront pas se présenter directement au siège de l'Université pour finaliser leur inscription. Ils devront préalablement prendre rendez-vous via l'application « prise de rendez-vous » **puis se rendre au siège de l'Université à la date et l'horaire du rendez-vous.**

### Calendrier des inscriptions administratives INSTITUT DE FORMATION DOCTORALE

#### JUILLET 2017

**du Lundi 10 juillet au Vendredi 21 juillet 2017**  
*(fermeture le vendredi 14 juillet)*

L'IFD sera fermé au Public, pour la période estivale, à compter du vendredi 21 juillet 2017 à 15h00.

**Les applications « inscriptions en ligne » et « prise de rendez-vous » seront accessibles durant l'été. La chaîne d'inscription du siège de l'Université n'accueillera pas d'utilisateur pendant le mois d'août, ni le 1<sup>er</sup> septembre.**

#### SEPTEMBRE – OCTOBRE 2017

**du 4 septembre au 27 octobre 2017**

A compter du 6 novembre 2017, **seules les situations exceptionnelles seront traitées par l'IFD**